

Brest, le 22 mai 2015

Motion d'actualité du VIII^e congrès de la fédération SUD éducation

Contre l'Europe forteresse il faut légaliser l'immigration

Après les naufrages qui, en Méditerranée, ont provoqué la mort et la disparition d'au moins 2 000 personnes depuis le début de l'année, les chefs d'État réunis lors du Sommet extraordinaire de l'Union Européenne le 23 avril ont fait le choix, non de sauver des vies mais de renforcer un arsenal sécuritaire en grande partie responsable de ces drames. Ces naufrages font écho aux drames à répétition de Mayotte dans l'océan Indien. En 20 ans, plus de 20 000 hommes, femmes, enfants sont morts aux frontières de l'Europe, en Méditerranée.

En 20 ans la France et l'Europe toute entière n'ont cessé de restreindre les conditions de l'asile fabricant ainsi des centaines de milliers de sans-papiers, condamnés à survivre du travail illégal. Cette approche répressive de l'immigration fait la fortune des passeurs, des esclavagistes et des mafias. Et François Hollande d'en rajouter en évoquant la possibilité de détruire des navires de passeurs. Nul doute qu'une telle initiative rendrait encore plus périlleuses et donc plus coûteuses des traversées qu'elle n'empêcherait pas.

L'union européenne s'est dotée depuis 1997 d'un corpus de textes législatifs dans le domaine de l'immigration et de l'asile qui consiste surtout en l'harmonisation des conditions d'entrée et de reconduite des étrangers à la frontière. Elle a aussi instauré un filet minimal de droits qui s'amenuise partout face à la pression politique des populistes xénophobes qui gagnent du terrain dans les urnes et dans les têtes.

Le chaos en Lybie, mais aussi dans tout le Moyen orient et dans certains pays d'Afrique, comme le règne des mafias dans plusieurs États des Carpates et de l'ex-URSS occasionnent aujourd'hui un flux de réfugiés fuyant la guerre, la violence et la misère qui n'a pas atteint un tel niveau depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Cette situation qui ne se tarira pas toute seule exige que l'ensemble des élus locaux, nationaux et européens prennent leurs responsabilités. L'aide et l'assistance aux naufragé-e-s, le respect du droit d'asile et la liberté de circulation doivent être des réponses en lieu et place de nouveaux dispositifs de contrôle et de refoulement. Face à de tels drames quotidiens, le durcissement continu des politiques migratoires n'est plus une politique, il confère davantage à l'indifférence meurtrière.

Le congrès fédéral de SUD Education, réuni en mai 2015 à Brest revendique plus que jamais :

- **La régularisation de tous les sans papiers par la carte de dix ans**
- **La fermeture des centres de rétention**
- **L'arrêt des tests osseux qui privent les mineurs isolés de l'aide à laquelle ils et elles ont droit**
- **La liberté de circulation et d'installation**

Le congrès appelle les syndicats de la fédération à construire sur ces bases les mobilisations pour faire vivre une autre réalité de l'immigration et de l'Europe.